

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 216 | FÉVRIER 2016

dossier

Le budget 2016



16 **Intercommunalité**
Roissy Pays de France
est né

16 **Commerces**
Deux baux
commerciaux signés

19 **Citoyenneté**
Le Député-maire
présente ses vœux



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

02 / retour sur

04 / actualités

06 / zoom service

Le service Hygiène et Sécurité

08 / acteurs locaux

La danse pour créer du lien

10 / Le budget 2016

15 / Intercommunalité

Bienvenue à Roissy Pays de France

16 / Commerce

Un cordonnier et un coiffeur
place du Général de Gaulle

17 / Vie locale

Quatre infirmières et un acupuncteur
arrivent rue Galande

18 / Citoyenneté

Jean-Pierre Blazy a présenté ses
vœux à la population le 11 janvier

19 / En bref

20 / infos pratiques

21 / bloc notes

22 / tribunes



VOTRE
SUPPLÉMENT
DU MOIS

CITOYENNETÉ

L'école Albert Camus expose



CULTURE

Rencontre avec Benoit Grimbert, photographe



PATRIMOINE

Réouverture de l'église
Saint Pierre-Saint Paul



Le discours de Jean-Pierre Blazy fut l'occasion de valoriser le travail de grande qualité de l'architecte et des artisans. De gauche à droite, Monsieur Gury, serrurier, Monsieur Mesnil, menuisier-ébéniste et Monsieur Delalaurence, architecte-maître d'œuvre.



© Jean-Marc Hadjiajje

A l'issue des discours, une heure trente de programme musical était proposé. Le final regroupait l'ensemble vocal L'escondida, dirigé par Silvio Segantini, le chœur de la Clé des champs et la chorale La Caëcilia, le tout supervisé par Alain Azoulay, directeur artistique et chanteur lyrique.



La cérémonie s'est déroulée en présence de Mgr Lalanne, évêque de Pontoise.



Le Père Jacquesson s'est réjoui de la qualité des travaux réalisés.

EMPLOI

Rencontres pour l'Emploi et la Formation le 11 février

Les Rencontres pour l'Emploi et la Formation du 11 février prochain réuniront pas moins de 62 exposants dont 28 entreprises qui recrutent. De grandes entreprises telles que Ikea, ERDF, Carrefour, Leroy Merlin, le Parc Astérix, Ecoburotic ou encore Sodexo tiendront un stand. Les organismes de formations et les acteurs de l'emploi seront également au rendez-vous.

L'économie sociale et solidaire sera au centre de cette 8^e édition qui se déroulera à la salle Jacques Brel de 10h à 16h. Les visiteurs sont invités à se munir d'un CV car des offres d'emploi seront disponibles tout au long de la journée.

.....
Pour plus d'informations contacter le 01 34 04 11 40



VIE ASSOCIATIVE

Dîner régional et soirée dansante le 13 février

L'amicale des gens du Centre-Lou Cabrissou organise un dîner régional et une soirée dansante le samedi 13 février à 20h à la salle Jacques Brel. Plusieurs tarifs sont proposés : pour l'ensemble de la soirée, il vous en coûtera 40 euros (37 euros pour les adhérents de l'association). La soirée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans et pour participer seulement au bal (à partir de 22h30), vous paierez simplement 10 euros.

.....
Réservations obligatoires, avant le 8 février
au 01 39 85 56 60 ou au 06 07 47 50 80



CULTURE

Ateliers d'arts plastiques

Dans le cadre de la quinzaine du droit des femmes au mois de mars, des ateliers d'arts plastiques seront organisés au centre Ingrid Betancourt avec l'association Mains dans la Main les mardis 2, 9 et 16 février. Ces ateliers donneront lieu à une production sur la thématique du droit des femmes qui sera ensuite exposée dans les structures de la Ville à partir du 8 mars.



TRANSPORTS

Réunion publique sur les parcours des bus le 18 février à 19h

Avec la mise en service du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) prévue pour juin 2016, une vaste réflexion sur les différentes lignes de bus va être engagée dans les prochaines semaines. Le parcours des bus doit être revu pour s'adapter au circuit du BHNS. Pour que les citoyens et usagers des bus puissent participer à cette réflexion sur les transports en commun qui traversent la ville, une réunion publique sera organisée le 18 février à 19h à la salle Jacques Brel.

Pour plus d'informations
contacter le 01 34 45 11 06



SERVICE PUBLIC

Pétition pour un service public de La Poste efficace à Gonesse

La Ville a lancé une pétition pour maintenir et améliorer la qualité du service public de La Poste à Gonesse et demande :

- Une ouverture du bureau de poste de la Fauconnière tous les jours de la semaine et le samedi matin.
- La remise des recommandés, des colis, des cartes bancaires, des chèquiers... au bureau de poste de la Fauconnière.

La pétition peut être signée en ligne en suivant le lien sur le site de la Ville (ville-gonesse.fr) ou la page Facebook de la ville, dans tous les lieux publics de la Ville ou en remplissant le formulaire ci-dessous et en le déposant dans un des établissements municipaux recevant du public.



Pétition



TOUCHE PAS À MA POSTE !



| Prénom | Nom | Adresse | Signature |
|--------|-----|---------|-----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |



Philippe FEUTRY
Responsable du Service
Communal d'Hygiène
et de Salubrité



Le service Communal d'Hygiène et de Salubrité

Au service de l'hygiène à Gonesse

Le service Communal d'Hygiène et de Salubrité est un service que l'on trouve dans peu de communes. Dans le Val d'Oise, on en compte simplement six. Pourtant avant 1983, la création d'un tel service était obligatoire pour toutes les villes de plus de 20 000 habitants.

La plus importante des missions du service est de vérifier la salubrité des habitations. « Pour les demandes de certificats de salubrité adressées par les notaires lors de ventes, on visite, dans la mesure du possible, toutes les propriétés. Le notaire demande simplement si la propriété est frappée d'un arrêté d'insalubrité, mais nous allons plus loin, pour fournir de vraies informations sur la salubrité du logement. Nous réagissons aussi lorsque nous recevons des signalements d'insalubrité, que ce soit de la part des administrés, des services de la ville, de l'ARS (Agence Régionale de Santé) ou de la CAF », explique Philippe Feutry, responsable du service.

Le dialogue pour méthode

A chaque signalement, Philippe Feutry qui est assermenté et commissionné par le préfet réalise une visite et envoie ensuite un courrier au propriétaire pour lui demander de réaliser des travaux. Si ce dernier ne réagit pas, une mise en demeure, voire un procès-verbal est rédigé à destination du procureur de la République (la contravention peut atteindre 450 000 euros).

« Mais surtout, nous jouons les médiateurs entre les locataires et les propriétaires. Appliquer les textes au pied de la lettre c'est plus simple, mais dialoguer, c'est plus efficace », résume Philippe Feutry.

En cas de réel danger pour la santé, le service rédige un rapport à l'ARS pour la prise d'un arrêté préfectoral obligeant le propriétaire à faire des travaux. Si l'arrêté d'insalubrité est irrémédiable avec interdiction d'habiter, le propriétaire est contraint de reloger ses locataires et d'assurer le paiement de trois mois à un an de loyer s'il n'assure pas le relogement. « Nous déclarons également les locaux qui sont impropres à l'habitation, comme

les combles, sous-sols, caves, pièces dont la hauteur ou la superficie ne correspondent pas aux normes du Règlement Sanitaire Départemental », relate Philippe Feutry. Si un propriétaire reloue ce genre de local, il s'expose à une peine de prison de 1 à 3 ans et d'une amende de 50 à 100 000 euros. « On identifie régulièrement des propriétaires qui louent des sous-sols ou des garages et à des prix parfois très élevés », se souvient Philippe Feutry.

Dératisation dans les lieux public

Si l'habitat représente l'essentiel des interventions de Philippe Feutry, qui fait tourner seul son service, il intervient aussi pour des contrôles sur l'hygiène alimentaire dans des restaurants et commerces alimentaires. Il fait également rechercher la présence de légionnelles dans les bâtiments sportifs. C'est son service qui s'occupe des interventions de dératisation et de désinsectisation. « Nous menons une campagne générale de dératisation dans tous les lieux publics de la ville et dans les réseaux d'assainissement une fois par an. Dans les écoles, nous planifions aussi de nouvelles dératisations avant la rentrée de septembre et pendant les vacances de Noël », précise-t-il. Le service Communal d'Hygiène et de Salubrité s'occupe du suivi des interventions du SMGFAVO, la fourrière du 95, en matière de capture des animaux errants et organise des captures annuelles de pigeons. Le service fait aussi office de point d'apport volontaire des seringues usagées pour les administrés en automédication, pour l'élimination réglementée de ces déchets.

Enfin, Philippe Feutry, fait partie de la cellule péril. Lorsqu'un édifice menace de tomber en ruine, il met en place la procédure de péril ordinaire ou imminent, et suit activement le dossier. Dans les cas de danger pour la sécurité publique, le Maire peut prendre la décision de démolir le bâtiment. « C'est rare mais cela peut arriver. En 2015, nous avons eu ce cas de figure rue Emmanuel Rain », conclut Philippe Feutry.



LES CHIFFRES DU SERVICE HYGIÈNE ET SALUBRITÉ



268
certificats de
salubrité



76
signalements
d'insalubrité



178
interventions de dératisation
au niveau des réseaux
d'assainissement



312
analyses
d'hygiène
alimentaire
sur les sites de
restauration



55
contrôles de légionnelle
dans les bâtiments sportifs



153
animaux
transférés à
la fourrière
départementale

La danse pour créer du lien

Le 30 janvier dernier, l'association Gonesse Métissage a organisé son traditionnel carnaval qui a mis en scène différents groupes de danse, des enfants aux plus grands.

L'association s'est créée en 1992 mais cela fait environ trois ans que Gonesse Métissage se fait une notoriété dans la ville. « *Au départ c'était un petit délire, je me suis mise à danser, puis on a créé un groupe, on a dansé dans plusieurs salles et puis on a monté une association et on s'ouvre de plus en plus* », raconte Estelle Gustave, la présidente de l'association.

Trois spectacles par an

Aujourd'hui, l'essentiel de l'activité réside dans les cours de danse, animés par des bénévoles. « *On y pratique toutes sortes de danse et notamment de la danse pour de la remise en forme* », explique la présidente. Les groupes de danse sont donc répartis en quatre spécialités et gérés administrativement par la secrétaire Catherine Eulalie : la remise en forme animée par Emilie Roland et Estelle Gustave, les adolescents animés par Gloire Onkoko-Osako et Samantha Blaise, les petits et les moyens animés par

Sira Fofana. Il y a cours presque tous les jours, sauf le mercredi et les week-ends, même si parfois les samedis matins sont l'occasion de répéter. Les trois spectacles annuels rythment l'année. Il faut toujours se préparer pour le prochain spectacle. Le Carnaval fin janvier, un spectacle de restitution de l'année (en juin dernier à l'occasion de Festi'Danse) et le Grand spectacle à la salle Jacques Brel se succèdent à grande vitesse. Cette année, le grand spectacle aura lieu le 16 avril pour fêter le 24^e anniversaire.

La danse est bien sûr le cœur d'activité de Gonesse Métissage, mais l'association cherche avant tout à créer du lien social et organise notamment des pique-niques et autres activités. « *La danse, c'est un bon moyen de lier les gens. Ça aide à s'exprimer, à calmer son agressivité. Pour les gens timides, c'est très efficace. Moi-même, ça m'a aidé à m'ouvrir aux autres* », se souvient Estelle.

Ne pas oublier le plaisir

Comme le nom de l'association l'indique, l'objectif est de mélanger les cultures, même si au départ, les danses étaient principalement antillaises. Au travers de la danse, c'est une envie de partager, d'être ensemble, de respecter l'autre, que veut transmettre l'association. « *En ce moment, on sent bien que c'est ce dont la société a besoin* », explique la présidente.

Mais surtout, il ne faut pas oublier le plaisir : « *quand on danse, on s'amuse. On est là pour s'amuser* », rappelle Estelle Gustave. Il suffit d'assister à une répétition pour se rendre compte que le plaisir est un maître-mot même chez les tout-petits. Même quand la musique s'arrête, ils sont encore nombreux à continuer à danser. Si vous avez manqué le carnaval fin janvier, ne ratez pas la soirée du 16 avril pour voir toute cette joie de vivre et de danser sur scène.

.....
Contact :
gonessemetissage@hotmail.com





RÉUNION PUBLIQUE

LES TRANSPORTS À GONESSE

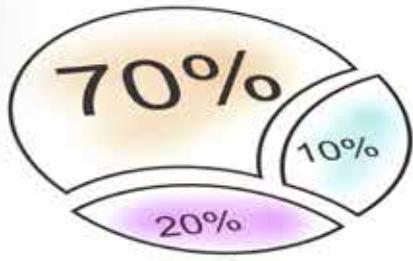
Jeudi 18 février à 19h
Salle Jacques Brel



INFOS : 01 34 45 11 06

WWW.VILLE-GONESSE.FR





Le budget 2016

Depuis plusieurs années, l'Etat cherche à réduire son déficit. Pour cela, il met notamment à contribution les collectivités locales en diminuant les dotations, qui ont déjà baissé pendant ces 10 dernières années.

A Gonesse, la dotation forfaitaire, a été réduite de 1,2 millions d'euros en 2016. L'augmentation des recettes de péréquation (mécanisme de redistribution qui vise à réduire les inégalités de richesse entre les territoires) ne compense pas cette baisse. Elles progresseront seulement de 350 000 euros cette année. En 2016, le total des recettes provenant de

l'Etat va diminuer de plus de 800 000€ par rapport à l'année dernière. De plus, les subventions de la CAF vont continuer à diminuer. La Ville va devoir fonctionner avec 900 000€ de moins qu'en 2015.

Les collectivités locales, contrairement à l'Etat se doivent de présenter un budget de fonctionnement en équilibre. La situation tendue pour les recettes de la Ville a incité la municipalité à organiser une réunion publique le 15 décembre. Suite à cette consultation, le budget de la Ville a été présenté au Conseil municipal le 28 janvier.



Investir pour l'avenir c'est poursuivre la rénovation des écoles : cette année l'école René Coty (912 000 euros en 2016).

Pour résoudre l'équation difficile d'un budget avec des recettes en baisse, la réponse la plus évidente est de réduire les dépenses. Le budget prévoit tout d'abord le maintien strict de la masse salariale par rapport à l'an passé (à l'euro près). Pourtant à effectifs constants son montant a naturellement tendance à augmenter avec les évolutions de carrières liées à l'ancienneté dans la fonction publique. La maintenir inchangée nécessite donc de grands efforts de rationalisation, ce qui conduira à ne pas remplacer tous les départs (retraites, mutations, etc). Or, la masse salariale représente 61% des dépenses réelles de fonctionnement.

Tous les services doivent faire des efforts de gestion pour réaliser des économies sur leurs budgets de fonctionnement. Ainsi le budget

du service de la communication a été réduit de 65 000 euros, soit près de 25% de baisse et même 50% depuis 2010. La Ville va aussi réduire ses dépenses énergétiques (carburant, eau, électricité) de 70 000 euros grâce à la baisse du prix du pétrole, aux mesures d'économies d'énergie et à la réalisation de groupements de commandes avec d'autres collectivités.

Cependant, il est important de répartir les restrictions budgétaires en fonction des priorités de l'action municipale et des marges de manœuvre réelles de chaque service.

DE GROS EFFORTS DE RÉDUCTION DES DÉPENSES

En effet, pour certains services, réduire les budgets serait catastrophique pour la qualité du service public rendu aux habitants. Réduire le budget de la restauration scolaire aurait un impact direct sur la qualité des repas des enfants. Le budget alloué aux Temps d'Activités Périscolaires a été maintenu pour garantir la qualité des activités proposées aux enfants.

Par cette méthode de priorisation et à force de recherche d'économies, la municipalité est parvenue à proposer un budget de fonctionnement en baisse de 900 000 euros.

Le budget a été calculé avec un produit fiscal global de l'ordre de 14 150 000 euros légèrement supérieur à 2015. « Je l'ai déjà évoqué devant la population lors d'une récente réunion publique, la stabilité des taux d'imposition que nous avons pu assurer depuis 2006 ne pourra sans



Les travaux d'aménagement de la voirie rue de Paris représentent un investissement de 800 000 euros.

doute pas être maintenue dans le contexte financier national qui nous est imposé », a rappelé le Député-Maire Jean Pierre Blazy, lors de la cérémonie des voeux. Cependant, la municipalité a décidé d'attendre le mois de mars pour déterminer les taux d'imposition afin d'être « au plus près – sans le moindre excès - de ce que doit être l'impôt supporté par les Gonessiens », a-t-il poursuivi.

INVESTIR POUR L'AVENIR

Dans le contexte général de restriction budgétaire pour les collectivités locales, certaines villes ont fait le choix de ne pas faire d'investissements. Le Député-Maire a expliqué qu' « il est absurde de pénaliser l'investissement public des collectivités qui font ensemble les trois quarts de l'investissement public total, car ce sera moins de commandes, moins de chantiers et de travaux, au total pour le pays et donc le risque d'un effet récessif possible comme le prévoit la Cour des comptes. »

Pour financer ses investissements, la Ville compte sur des subventions d'équipement ainsi que sur les 3,7 millions dégagés du budget de fonctionnement (soit à peu près le même montant que l'an dernier). La municipalité tient donc à poursuivre la dynamique pour la rénovation des écoles, avec cette année la réhabilitation de

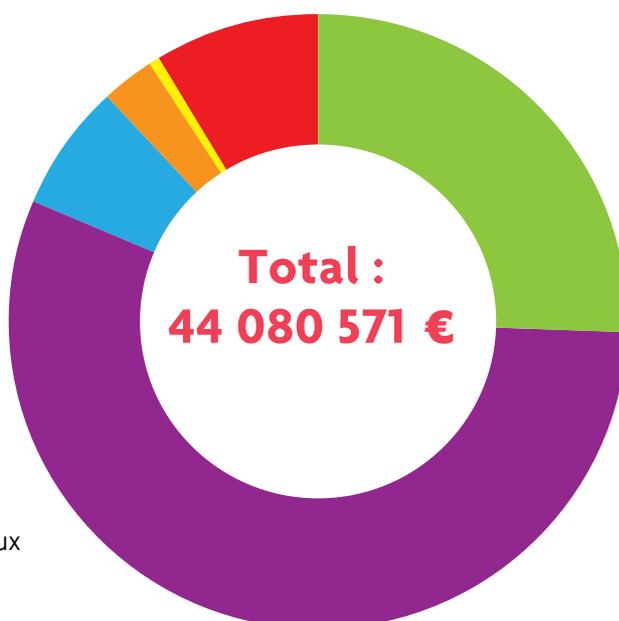
l'école maternelle René Coty (1,32 millions dont 912 000 euros sur le budget 2016 et le reste a été financé sur le budget 2015) et de la voirie avec les aménagements de la rue de Paris (dont 800 000 euros budgétisés en 2016) et de la rue de Savigny (614 000 euros). De plus, l'acquisition des terrains et les aménagements du Parc de la Patte d'Oie représentent un investissement de 2 millions d'euros en 2016. Au total, les investissements d'équipement resteront importants à 7,7 millions d'euros contre 11,3 millions en 2015.



Le parc de la Patte d'Oie est le plus gros investissement de 2016 (2 millions d'euros).

Dépenses de fonctionnement 2016

-  Charges à caractère général
11 301 817 euros
-  Charges de personnel
24 606 800 euros
-  Charges de gestion courante
2 941 019 euros
-  Charges financières
1 269 563 euros
-  Charges exceptionnelles
184 300 euros
-  Virement à la section d'investissement et dotations aux amortissements
3 777 072 euros





Michel Jaurrey, Adjoint au Maire délégué aux finances et commande publique

Avec la baisse des aides de l'Etat, de la CAF et du Conseil départemental, réaliser un budget en équilibre est mission quasi impossible ?

Le budget communal est obligatoirement sincère et en équilibre. La difficulté est réelle pour toutes les communes car la diminution des recettes impose une compression des dépenses. C'est très sévère à Gonesse avec plus de 500 000 euros d'économies sur les dépenses d'activités des services et les contrats de prestations.

Mais nous avons maintenu les priorités que sont l'éducation, l'enfance, la jeunesse, la culture, le sport et les associations qui oeuvrent avec un dévouement exemplaire. Nous avons aussi préservé les atouts de notre ville, son image, avec la qualité reconnue des espaces verts. Chacun mesure la difficulté de cette construction budgétaire mais il est essentiel pour les Gonessiens de disposer d'un service public communal de qualité et de proximité qui réponde à leurs demandes.

L'investissement est souvent la variable d'ajustement pour les collectivités, qu'en est-il à Gonesse ?

L'investissement a été réduit de 3,6 millions d'euros en 2016. Néanmoins, les dépenses d'équipement demeurent à un bon niveau avec 7,7 millions d'euros. Chacun comprend la nécessité d'entretenir les bâtiments communaux, la voirie, l'éclairage public, etc, et aussi de réaliser de nouveaux projets attendus par les habitants. Notre gestion financière est saine, comme l'avait souligné la Chambre Régionale des

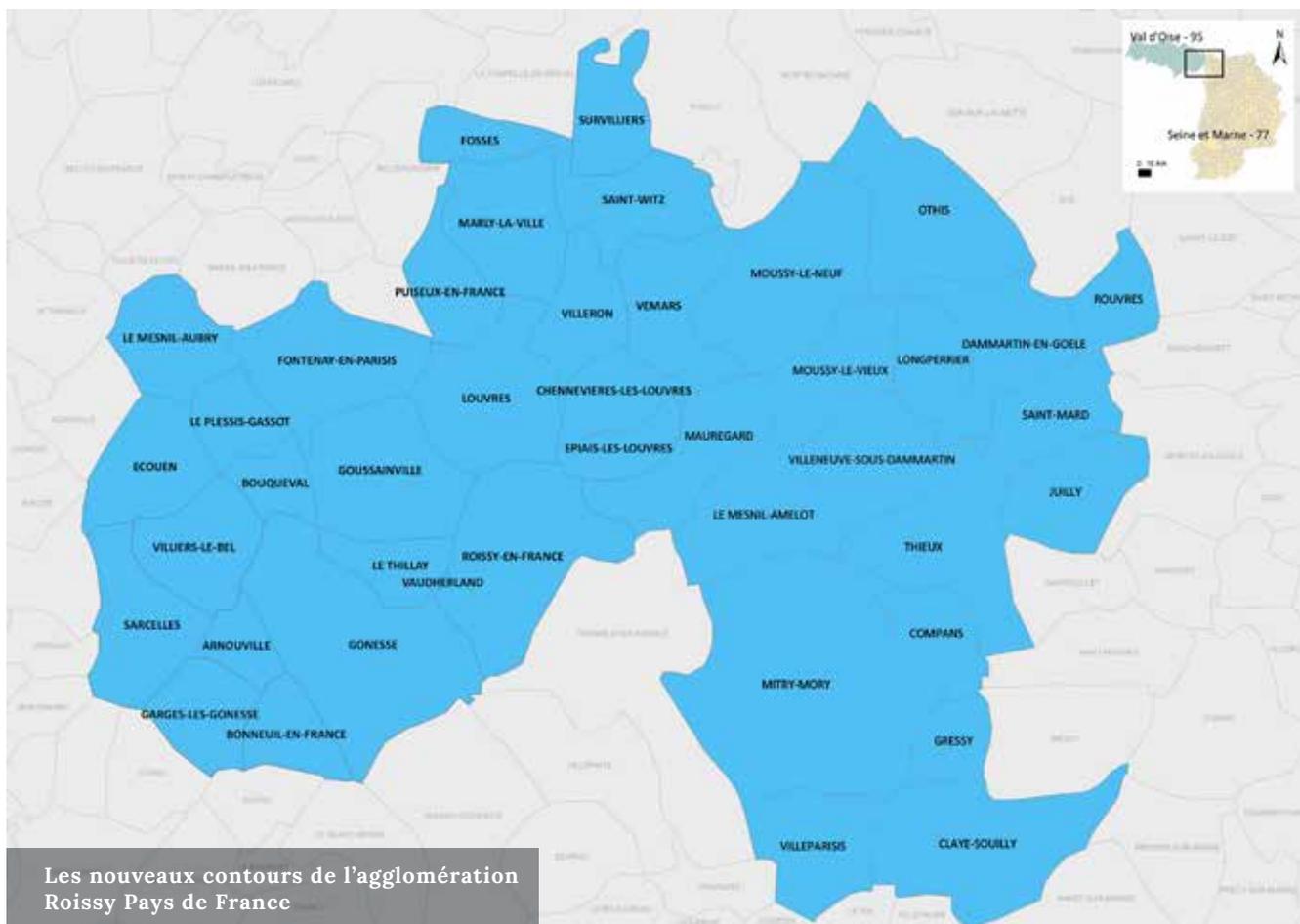
Comptes. Notre dette est totalement sécurisée et maîtrisée au même niveau qu'en 2008. Nous entendons poursuivre avec la même exigence cette gestion rigoureuse des deniers publics car elle nous permet de réaliser les projets sans faire dérapier nos finances.

Les taux d'imposition seront votés en mars. Pour quelles raisons ?

Nous votons toujours le budget primitif qui est un budget prévisionnel en janvier et les taux d'imposition communaux en mars. Nous avons toujours dit la vérité aux Gonessiens. La preuve, c'est la confiance qu'ils témoignent au Député-maire Jean-Pierre Blazy et à son équipe municipale. Les habitants savent que cette baisse des recettes en 2016 risque de nous imposer une progression bien évidemment modérée des taux communaux. Nous le saurons dans quelques semaines quand nous disposerons de toutes les notifications officielles. Depuis 2006, le taux de la Taxe Foncière est inchangé à 17,17% très en dessous de la moyenne des communes comparables (21,35%). En 2014, nous avons baissé de 10,8% le taux de la Taxe d'Habitation qui est à 15,85% (la moyenne des communes comparables est à 16,34%), afin de compenser la hausse de la taxe des ordures ménagères décidée par la Communauté d'Agglomération. La maîtrise de la pression fiscale a toujours été notre priorité, car nous sommes avant tout très attentifs aux difficultés des familles. Malgré ces fortes contraintes financières, nous agissons au plus juste dans l'intérêt de Gonesse et des Gonessiens.

Roissy Pays de France est né

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Gonesse fait partie de la nouvelle agglomération Roissy Pays de France.



Les nouveaux contours de l'agglomération Roissy Pays de France

Le 1^{er} janvier 2016, la carte de l'intercommunalité a été totalement revue notamment en Ile de France. Val de France a ainsi intégré une nouvelle entité constituée de 42 communes : la communauté d'agglomération « Roissy Pays de France ». Cette nouvelle structure réunira près de 350 000 habitants de l'Est du Val-d'Oise et du nord de la Seine et Marne.

La communauté d'agglomération Val de France, celle de Roissy Porte de France et 17 communes de Seine-et-Marne issues de la communauté de communes de Plaines et Monts de France seront réunies dans une même intercommunalité.

Dans chaque ville, le Conseil municipal doit choisir ses représentants au conseil communautaire de Roissy-Pays de France. Ce processus de nomination a fait

l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de la part de plusieurs communes d'Ile de France. Ces villes estiment que lors des dernières élections municipales, les électeurs se sont prononcés sur le choix des conseillers communautaires. Elles estiment donc que la loi ne peut pas réduire le nombre de conseillers communautaires. Le tribunal administratif a suspendu la formation de ces assemblées délibérantes et a transmis une Question Prioritaire de Constitutionnalité au Conseil d'Etat. Ce dernier évalue à l'heure où nous écrivons ces lignes si cette requête est suffisamment fondée pour passer devant le Conseil constitutionnel.

En attendant cette décision, nous en savons donc encore peu sur la gouvernance de la nouvelle agglomération.

Un cordonnier et un coiffeur place du Général de Gaulle

Tous les espaces commerciaux de la place du Général de Gaulle ont trouvé preneur. Les deux derniers baux commerciaux ont été signés le 21 janvier. Un cordonnier et un coiffeur s'installeront donc dans ces nouveaux locaux et devraient ouvrir d'ici le mois d'avril. Ils rejoignent ainsi Madame Launay, esthéticienne et Madame Bato, fleuriste.



Un cordonnier arrive

Monsieur Lopes sera le nouveau cordonnier. « Cela fait 35 ans que je que je voulais m'installer à Gonesse », assure-t-il. Il tenait jusqu'ici une cordonnerie à O'Parinor, mais dans le centre commercial, il devient de plus en plus compliqué pour des petits commerçants d'y rester. Les loyers attractifs proposés par la Ville et le défi ont convaincu Monsieur Lopes de s'installer dans le cœur de ville. « Et puis, j'ai déjà une bonne clientèle de Gonesse. Je suis sûr que cela va très bien marcher », confirme-t-il. Cela fait déjà plusieurs années que Gonesse ne compte plus de cordonnier dans le centre-ville. L'arrivée de Monsieur Lopes est donc une excellente nouvelle.



Dehedin coiffure déménage

Monsieur Dehedin tient déjà un salon de coiffure à Gonesse place du 8 mai, mais il a décidé de déménager pour rejoindre la place du Général de Gaulle. « Le nouveau local est beaucoup plus grand, il y a 3 fois plus de surface », explique Monsieur Dehedin. Il rejoint ainsi trois autres commerçants, avec chacun une spécialité. « Le fait d'être regroupés est une bonne chose, on marchera à l'unisson et cela va profiter à tout le monde », conclut Monsieur Dehedin.

Une nouvelle auto école

Madame Pley a ouvert une auto école en centre-ville rue de l'Hotel Dieu. Ne vous fiez pas à sa devanture rose et glamour qui pourrait faire penser à un salon d'esthétique, il s'agit bien d'une auto-école. Madame Pley est la monitrice et propose donc de préparer aux examens du code et du permis de conduire automobile et avec une formule Permis B à 1199 euros.

Quatre infirmières et un acupuncteur arrivent rue Galande

L'ancienne gendarmerie située rue Galande va accueillir cinq nouveaux praticiens durant le courant du mois de février qui rejoindront l'ostéopathe et une spécialiste du massage bien-être.

Un cabinet d'infirmières...

Un cabinet de quatre infirmières, mesdames Nicole Manant, Anne Barbou, Françoise Koumbaira et Catherine Ngoye dont les trois premières exerçaient déjà dans un cabinet gonessien au 36 avenue Gabriel Péri, s'installe rue Galande.

Leur arrivée est prévue pour la fin du mois de février. Elles pratiquent les soins infirmiers (piqûres, pansements, chimiothérapies) à domicile ou à leur cabinet sur rendez-vous uniquement. « Pour nous c'est un avantage de venir ici, nous sommes davantage dans le centre et le loyer est très intéressant. » Elles sont également ravies d'avoir d'autres spécialités au sein du centre de soin et de bien-être.

Ouvert 7j/7, rendez-vous au 01 34 19 11 73 ou au 06 06 78 39 86.

... et un acupuncteur

Un acupuncteur, Loïc Morgana, rejoint aussi le centre. Spécialiste de la médecine énergétique traditionnelle chinoise, il réalise des bilans énergétiques pour constater les dérèglements énergétiques chez les individus. Chaud, froid, blocage émotionnel, il « met les énergies dans le bon sens par des mobilisations du corps, pour libérer les méridiens ». Il se rejouit de rejoindre des praticiens d'autres spécialités. « Je travaillais à mon domicile mais je voulais un vrai cabinet et le lieu est très agréable. En plus la présence d'autres praticiens (notamment une ostéopathe et une spécialiste du massage de bien-être) vont permettre un partage de connaissances », explique Loïc Morgana.

Rendez-vous au 07 68 02 98 62, du lundi au vendredi de 9h à 19h



Jean-Pierre Blazy a présenté ses vœux à la population le 11 janvier

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DU DÉPUTÉ-MAIRE SUR LA SITUATION NATIONALE :

- **Etat d'urgence** : « J'ai voté à l'Assemblée nationale cette prolongation pour trois mois. [...]. Nous ne pouvons pas avoir un Etat d'urgence permanent. »
- **La déchéance de nationalité** : « Il n'est pas utile de constitutionnaliser l'extension de la déchéance de nationalité à tous les binationaux. »
- **La Laïcité** : « Les intégrismes religieux sont incompatibles avec la République. »

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE MALIKA CAUMONT – Maire-adjointe déléguée à la jeunesse à la population et à la citoyenneté :

« 2015 fut l'année d'ouverture de la Fabrique numérique de Gonesse. Ce dispositif ambitieux et innovant permet de lutter contre le décrochage scolaire des jeunes grâce aux outils numériques. »

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE RAPHAEL DURANT – membre du conseil participatif de la jeunesse :

« Grâce au conseil participatif de la jeunesse, j'ai pu poursuivre cet engagement en intégrant le groupe de travail communication et le club de journalistes créé cet été. »

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DU DÉPUTÉ-MAIRE SUR LA SITUATION LOCALE :

- **Intercommunalité** : « Notre territoire a besoin dans le nouveau contexte du Grand Paris, à côté de la Métropole de Paris forte de ses 6,5 millions d'habitants, de faire le poids pour assurer la promotion et la réalisation des projets indispensables que nous avons les uns et les autres. »
- **Baisse des dotations aux collectivités** : « Il est pour moi regrettable et surtout contre-productif au moment où on peut espérer une reprise de la croissance de continuer à ponctionner aussi durement les budgets des collectivités territoriales. »



- **Investissements culturels et sportifs en 2015** : « Je citerai simplement les travaux importants réalisés dans l'église qui a été rendue au culte le 24 décembre dernier. [...] Nous avons mis en service début novembre le nouveau gymnase de la Madeleine. Le conseil municipal à l'unanimité a décidé de dénommer ce gymnase Jesse Owens [...]. »
- **Ouverture du parc de la patte d'Oie** : « Le 28 mai prochain nous aurons le plaisir de fêter l'ouverture du parc urbain de la Patte d'Oie. 120 hectares seront mis à la disposition des sportifs et des amoureux de la nature. »
- **Ligne 17 du métro automatique et débat public Europacity** : « Pour mener à bien ce projet une enquête publique aura lieu de la fin avril à juin 2016 afin que tous les citoyens et acteurs de notre territoire puissent s'exprimer sur la ligne 17 nord reliant la gare Saint Denis Pleyel au Mesnil Amelot. »
- **Bus à haut niveau de service (BHNS)** : « 2016 sera aussi une année majeure pour les usagers des bus à Gonesse avec la mise en circulation du bus à haut niveau de service prévue à l'automne, la nouvelle ligne 20 reliant la gare du RER D d'Arnouville/Villiers-le-Bel/Gonesse à la gare du parc des expositions de Villepinte du RER B. »
- **Ouverture du nouvel hôpital** : « En juin prochain (et on peut également dire enfin !) le nouvel hôpital ouvrira ses portes, 15 ans après la signature avec l'Etat d'un accord sur la construction d'un nouvel établissement. »



Les vœux du Député-maire ont été l'occasion de remettre les médailles du travail à :

M. ADIPARAMANE, M. AMECHMOUCHE, M. ANE, M. CHAUFFETON, M. DEBUIRE, M. DIENG, M. JACOB, Mme NGUYEN, M. PIRES DE ALMEIDA, M. SALMI, M. BADU, M. DA SILVA, M. DOUCET, Mme SOYER, M. AMANKWA, Mme BEAUVERGER, Mme BERTIN, M. DI GARBO, Mme FEDELE, M. HARINCK, M. MARTY, M. TANGRE, M. BENARD, M. FAUSSAU, Mme GOHIER, Mme KRAKUS, Mme PADOY, M. PIERRE, Mme TEROSIET, Mme FOURCADE, M. QUINZANO HERRANZ

Appel à projet court-métrage

Vous avez entre 15 et 26 ans et le cinéma vous intéresse. Participez au Festival de Court Métrage au Cinéma Jacques Prévert ! Que vous tourniez avec votre téléphone portable ou que vous maîtrisiez l'animation 3D, que vous soyez seul(e) ou en groupe, un jury de professionnels attend de voir votre film pour voter ! Et si vous êtes sélectionné(e), vous pourrez être accompagné(e) pour proposer votre court-métrage dans des festivals.

Vous remportez la palme ? Bravo ! Votre œuvre passera en première partie des films diffusés au cinéma de Gonesse ! Pour concourir, envoyez votre film avant le 4 mai 2016

- Formats acceptés : avi, mov, mpeg (sur support DVD, clé USB, carte SD ou envoyé par WeTransfer ou assimilé)
 - Un thème : « la citoyenneté »
 - Durée maximale de 8 minutes (générique inclus)
- Participation gratuite

Renseignements et inscriptions au 01 34 45 19 99



Séjours des vacances d'été 2016 !

Comme chaque année, la Ville organise des séjours au cours des mois de juillet et août. Vous pouvez pré-inscrire vos enfants aux séjours :

Juillet - 6/12 ans

15 jours

Juillet - 13/17 ans

10 à 15 jours

Août 6/12 ans

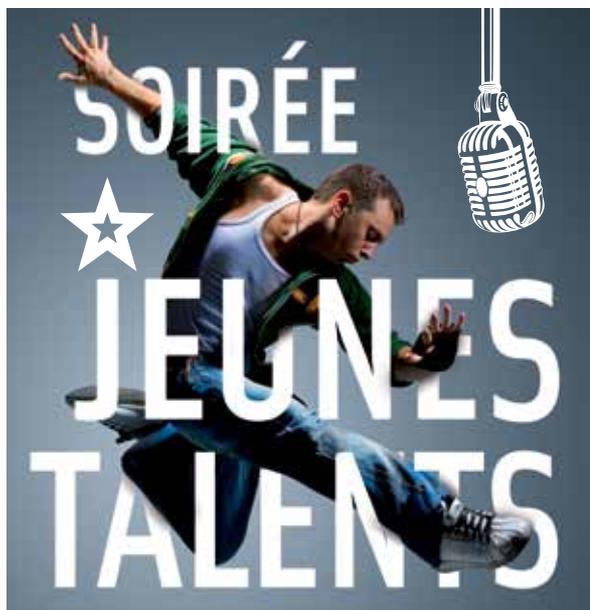
10 à 15 jours

Août 13/17 ans

15 jours

La priorité sera donnée aux enfants qui ne sont jamais ou peu partis en séjours organisés par la ville. Toute personne pré-inscrite recevra un courrier de confirmation ou d'infirmité (placement sur liste d'attente).

Vous pouvez pré-inscrire vos enfants jusqu'au 8 avril 2016 au 01 34 45 10 76



Appel à projet jeunes talents

Les jeunes talents de la Ville seront à l'honneur à la Salle Jacques Brel, le 13 avril prochain. De 19h à 22h, 20 jeunes talents se succéderont sur scène pour un concours ouverts à toutes les disciplines. Vous avez entre 12 et 26 ans et avez envie de vous produire sur scène, seul ou en groupe, n'hésitez pas à postuler. Venez montrer vos talents de magie, slam, danse, chant, graff, beat-box, musique, vidéo... Montrez de quoi vous êtes capables !

Pour postuler, envoyez 27 mars une vidéo de vos exploits par WeTransfer / un lien youtube à jeunes-talents@mairie-gonesse.fr pour passer les phases de sélection.

Séjour à La Baule pour les séniors

La Ville organise du 25 Juin au 2 juillet 2016 des séjours pour les séniors à La Baule. Au programme, plusieurs excursions, des visites libres et des ateliers culinaires ou jeux.

Tarifs : Retraités imposables : 503,25 euros

Retraités non imposables : 318,25 euros

Pièces à fournir obligatoirement lors l'inscription :

- Photocopie de la pièce d'identité
- Avis d'impôt 2015 (sur les revenus de l'année 2014)
- Un numéro de téléphone d'une personne proche à contacter en cas de problème

Inscriptions à la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit - 4, Rond Point des Droits de L'Homme. Renseignements au 01 30 11 55 20



FORMATION

Journée portes ouvertes du centre de formation Promotrans

Le CFA Promotrans de Gonesse, centre de formation spécialisé dans les métiers du transport vous ouvre ses portes les samedis 13 février, 19 mars, 9 avril, 28 mai et 25 juin 2016 de 9h à 12h.

Vous pourrez découvrir les formations en alternance suivantes :

- BAC PRO Logistique
- BAC PRO Maintenance des Véhicules Automobiles option VTR (Véhicules Transport Routier

- mécanique poids lourds)
- CAP MVA Maintenance des Véhicules Automobiles option VTR Véhicules Transport Routier (mécanique poids lourds)
- Titre Professionnel de Conducteur Routier de Marchandises

Des sessions de recrutement (tests de niveau et entretiens individuels) auront lieu également à ces dates. Pensez à venir munis d'un

CV. Attention, le CFA se prépare à déménager dans les mois qui viennent. Pour vous assurer des lieux de ces portes ouvertes, merci de téléphoner au centre.

Pour plus d'informations :

CFA PROMOTRANS
RD 317 - La Patte d'Oie
95500 Gonesse
Tél. : 01 39 87 70 84

EMPLOI

Pôle emploi augmente les créneaux consacrés aux rendez-vous

A partir du 8 février, toutes les agences Pôle emploi d'Ile de France vont consacrer les après-midis (sauf le vendredi) pour recevoir les demandeurs d'emploi, sur rendez-vous.

Pôle emploi propose ainsi plus de rencontres individuelles avec ses conseillers, plus d'ateliers collectifs et la possibilité de réserver les postes informatiques pour accéder aux services Internet de Pôle emploi ou de l'*emploi store*. Le demandeur d'emploi s'adresse directement à son conseiller grâce à l'adresse email qu'il lui a communiquée et pilote sa recherche d'emploi depuis son espace personnel sur le site www.pole-emploi.fr.

Davantage de services en ligne

Outre les applications pour smartphone, la plateforme *emploi store* qui compte aujourd'hui plus de 150 services gratuits sur le thème de l'emploi et de la formation, les services 100% web, Pôle emploi

va très prochainement offrir la possibilité: de s'inscrire directement en ligne, de recevoir la notification dès le lendemain, d'être reçu dans les 2 à 4 semaines qui suivent et ainsi de connaître très rapidement le nom de son conseiller et son email.



BLOC NOTES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

24 novembre : BOUZIDI Aniss

1^{er} décembre : BAH Sawaba

AÏT-DAHMANE Asiya

2 décembre : CALDARAS Monalisa
FOY Naël

3 décembre : ERTURK Zilan

5 décembre : NAAMANE Eden
SILFILLE Maelys

7 décembre : LAU Hayden

8 décembre : SIDHOUM Ayoub
SIDHOUM Ibrahim
BERTILI Téah

12 décembre : DOS SANTOS COSTA Gabryelle

14 décembre : NKAYILU-TUNDA Zoé-Aurélia

21 décembre : ASSANI Mayssan
WOJTYNA Olivia

23 décembre : YOUSAF Zareen

25 décembre : BADU Anaïs

26 décembre : SAEED Onaifah

27 décembre : EL MOUNKIR Sawda
SELCHUK Raphaël

28 décembre : TIRCHI Giulia

DAUBÉ Liam
SERRAR Aïsha

MARIAGES

19 décembre : DE PINA CORREIA Joao et

TAVARES MOREIRA Ota Maria

19 décembre : LERMINE Fabrice et
DI GIACOMO Sarah

DÉCÈS

30 novembre : DELHAYE née
MANDON Micheline

3 décembre : EAR Nguon
LIM Khun

4 décembre : BÉDIER Lucien

6 décembre : GOSSET Roger

7 décembre : VOLPILHAC Roger

8 décembre : SIDHOUM Ibrahim

MARCQ née VIDAL Ginette

9 décembre : FORTE née TRYOËN Renée

12 décembre : LEPAGE Jean

14 décembre : MASSENAT Anne

15 décembre : OGER née HÉDREUL Albertine

16 décembre : NGUYEN Kim

BORGES née FERRO Serafina

DUMONT née LEDOUX Gabrielle

17 décembre : PAUC Serge

18 décembre : CULHAOGLU Ovagim

20 décembre : CRÉPIN née FAUCHÉ Denise

21 décembre : BLONDEAU Claude

22 décembre : TIMBERT Maurice

28 décembre : GROSLIER Georges

29 décembre : DIOURIS Claude

30 décembre : CHÊNE née PILAIN Odette

31 décembre : SOFFIÉTTI Roger



MENUS DES CANTINES SCOLAIRES ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 1^{ER} FÉV.

Céleri rémoulade, Courgettes râpées / Escalope de porc charcutière, Poisson blanc gratiné au fromage / Tortis tricolores / Yaourt velouté nature et sucre, Yaourt "Velouté fruit" / Pêches ou abricots au sirop

MARDI 2 FÉV.

Salade verte et fromage de brebis, Salade verte aux lardons / Sauté de dinde sauce aigre douce, Filet de hoki sauce nantua / Purée de pommes de terre / Cantal, Six de Savoie / Crêpe de la Chanteleur Sucre et confiture de fraise

MERCREDI 3 FÉV.

Tarte aux poireaux, Tarte chèvre tomate basilic / Calamars à la romaine, Saucisse de Toulouse / Haricots verts aux parfums du jardin / Fraidou, Gouda / Fruits de saison

JEUDI 4 FÉV.

Nouvel an chinois
Salade chinoise / Beignets de crevettes, Nems au poulet / Riz aux petits légumes / Nougats chinois / Beignet à l'ananas

VENDREDI 5 FÉV.

Salade écolière (pommes de terre, carottes, œuf dur, mayonnaise), Salade "Pee Wee" (salade de pâtes) / Pot au feu, Filet de saumon sauce citron / Légumes du pot au feu / Coulommiers, Carré de l'est / Fruits de saison

LUNDI 8 FÉV.

Oeuf dur mayonnaise, Sardine à la tomate / Cordon bleu, Colin sauce brésilienne / Courgettes, pommes vapeur / Petit suisse sucré, Petit suisse aux fruits / Fruits de saison

MARDI 9 FÉV.

Laitue iceberg à l'emmental, Radis beurre / Lasagnes à la bolognaise ou au saumon / Cantal, Fraidou / Flan vanille ou nappé caramel

MERCREDI 10 FÉV.

Salade coleslaw (carottes et chou blanc mayonnaise), Choux rouge sauce fromage blanc échalote / Sauté d'agneau au jus, Quenelles de brochet sauce aurore / Riz créole / Yaourt aux fruits, Yaourt nature et sucre / Compote de pommes ou pomme fraise

JEUDI 11 FÉV.

Céleri rémoulade, Salade de betteraves / Chicken wings, Nuggets de poisson / Bouquets de brocolis persillés / Fromage fondu Président, Bleu / Congolais maison

VENDREDI 12 FÉV.

Potage de légumes / Filet de hoki sauce armoricaine, Omelette / Blé à la tomate / Saint Nectaire, Contentin nature / Fruits de saison

LUNDI 15 FÉV.

Salade de coquillettes thon mayonnaise, Salade de riz à la parisienne / Pavé de poisson (colin) mariné à la provençale, Sauté de dinde à la crème / Haricots verts / Camembert, Carré de l'est / Fruits de saison

MARDI 16 FÉV.

Salade de tomates au chèvre, Tomate et mimolette / Paupiette de veau à l'estragon, Pavé du fromager / Epinards béchamel et pommes de terre / Fromage fondu Président, Tartare au poivre / Liégeois à la vanille ou au chocolat

MERCREDI 17 FÉV.

Concombre à la crème et ciboulette, Pomelos et sucre / Jambon braisé, Steak haché de saumon au basilic / Blettes au gratin / Tomme noire, Montboissier / Beignet à la framboise ou à l'abricot

JEUDI 18 FÉV.

Courgettes râpées, Carottes râpées au citron / Rôti de boeuf au jus, Poisson blanc gratiné au fromage / Farfalles / Petit suisse sucré, Petit suisse aux fruits / Compote pomme-abricot ou pêches

VENDREDI 19 FÉV.

Frisée et croûtons, Coeur de frisée et lardons / Hachis Parmentier au potiron, Brandade de poisson maison / Yaourt aromatisé, Yaourt nature et sucre, Carré de l'est / Ananas ou poire au sirop

LUNDI 22 FÉV.

Salade de haricots verts, Macédoine mayonnaise / Saucisse de Toulouse, Omelette / Haricots blancs à la tomate / Petit suisse aux fruits, Petit suisse sucré / Fruits de saison

MARDI 23 FÉV.

Endives au bleu, endives aux noix / Coquillettes à la bolognaise, Coquillettes au thon / Coquillettes et fromage rapé / Gouda, Edam / Compote pomme-framboise ou pommes

MERCREDI 24 FÉV.

Pizza au fromage, Pizza royale / Filet de saumon à la ciboulette, Escalope de porc au jus / Carottes Vichy maison / Fraidou, Mimolette / Fruits de saison

JEUDI 25 FÉV.

Potage cultivateur / Nuggets de volaille, Calamar à la romaine / Emincé de poireaux béchamel / Yaourt nature et sucre, Yaourt aux fruits / Tarte au citron maison

VENDREDI 26 FÉV.

Rillettes de thon maison, Saucisson sec et cornichons / Sauté de veau aux figues, Pavé de poisson mariné au citron / Purée de pommes de terre et courgettes / Brie, Fromage fondu Président / Banane sauce chocolat et chantilly

Groupe socialiste et apparentés

REHABILITATION DU COMMERCE EN CENTRE VILLE

Dans quelques semaines, à l'achèvement des travaux, quatre nouveaux locaux commerciaux seront livrés au pied du centre administratif. Entre le 1er mars et le 1er avril, les Gonessiens verront s'y implanter deux nouvelles activités, un fleuriste, un cordonnier-serrurier et deux commerces s'y transféreront, un coiffeur et un soin esthétique.

Ainsi la politique volontariste que la Ville de Gonesse mène depuis plusieurs années pour promouvoir le commerce local et redonner de l'attractivité au centre ancien, commence à porter ses fruits. Depuis de nombreuses années, la Ville, par la mise en œuvre du droit de préemption sur les fonds de commerce a voulu inverser la tendance à la dégradation des commerces constatée dans nos banlieues.

En réalisant un linéaire de 4 commerces, la Ville a pris le relais des investisseurs qui faisaient défaut pour proposer une offre de locaux réellement susceptible de retenir l'attention des commerçants. De la halle de l'ancien marché, réaménagée et louée au Casino Shopping, aux commerces existant dans la rue de Paris c'est un nouveau pôle commercial de proximité qui se crée et qui devrait avoir, par sa diversité, un effet d'entraînement mutuel. Mais si l'offre existe désormais, il appartient aux Gonessiens de la faire vivre pour lui permettre de se conforter et de se développer.

Ces premiers résultats nous incitent à renforcer notre politique en faveur du commerce de proximité dans toute la commune. C'est pourquoi lors de la réunion du Conseil municipal du 28 janvier, il a été proposé et décidé de mener une étude en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour la mise en œuvre d'un projet pour le commerce local. L'objectif est de définir l'opportunité de créer une structure de portage des commerces qui intégrerait les actifs existants, susceptible de procéder à des acquisitions et qui financerait des travaux d'aménagements en fonction des activités commerciales. Parallèlement la Ville travaille sur des opérations de renouvellement urbain qui contribueront notamment à la redynamisation du centre ville.

Les projets liés au Triangle de Gonesse auront également des effets positifs. C'est pourquoi, à la mi-mars, dans l'ancienne sandwicherie, dont la commune est propriétaire, au pied du centre administratif, l'Etablissement Public d'Aménagement Plaine de France ouvrira une « maison du Projet » dans le but d'informer le public sur l'avancée des projets dans le cadre de cette opération, comme le sont aujourd'hui identifiés Europa City et la gare du métro du Grand Paris Express.

Rehabilitation commerciale, renouvellement urbain, projets économiques tels que le Triangle de Gonesse constituent des éléments d'une même politique, celle que nous menons pour un Gonesse dynamique et solidaire.

Groupe communiste et républicain

POUR LA DÉFENSE DE LA POSTE

Nous nous félicitons que la municipalité poursuive l'action engagée désormais depuis dix mois par les élus et les militants communistes de Gonesse pour défendre la Poste. Les quelques 2500 pétitions réalisées sont un bon point d'appui pour amplifier les initiatives citoyennes nécessaires.

Comme vous le savez, depuis un an le bureau de poste de la Fauconnière est fermé régulièrement des demies journées voire des journées entières. De plus les lettres recommandées ainsi que les colis ne sont plus traités par ce bureau de poste mais par la Poste centrale place Jean Jaurès. Cette situation est inacceptable et injuste car elle pénalise les habitants du quartier le plus important de Gonesse (8 000 personnes environ sont concernées).

La Poste, en France, est devenue une société anonyme pour répondre aux injonctions des directives européennes. Cela se traduit par la réduction du nombre de bureaux et des horaires d'ouverture, la mise en cause de l'égalité tarifaire, l'augmentation du prix du timbre, l'abandon des missions de service public de la Banque Postale et le service public de la communication livré au marché et à la spéculation.

Il est impensable qu'un service public soit démantelé sans consulter ses véritables propriétaires : les citoyens ! Il est légitime que les élus, les syndicats, les citoyens et le monde associatif puissent défendre leur conception du service public. Agissez encore plus nombreux avec vos élus afin que nous soyons entendus des pouvoirs publics. Les habitants de la Fauconnière comme ceux de l'ensemble de la ville ont le droit de bénéficier d'un service public de proximité et de qualité.

DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ :

Porte ouverte à toutes les dérives

D'aucune efficacité contre le terrorisme, la déchéance de nationalité décidée par le Président de la République apparaît comme une nouvelle légitimation de l'extrême droite car cette mesure est tirée directement du programme du FN. Dans un climat de peur, de haine et de stigmatisation, en quoi la déchéance de nationalité désarmera les terroristes dont l'objectif est de semer la mort en y perdant la vie ? En quoi aura-t-elle la moindre efficacité pour protéger nos concitoyens ? Pourquoi choisir de nous diviser encore plus ?

Pourquoi agiter ce pseudo-nationalisme en triant « les bons français et les mauvais » ? Cette mesure appliquée à des personnes nées en France est une remise en cause du droit du sol qui prévaut depuis deux siècles. C'est une vieille exigence de l'extrême droite. Seul le régime de Vichy l'a instaurée en 1940. En remettant en cause ce principe, le gouvernement rompt avec les valeurs de gauche et avec celles de la Révolution Française.

En actant dans la constitution la remise en cause du droit du sol, François Hollande donne à un potentiel pouvoir d'extrême droite une grande liberté pour élargir le champ d'application de la déchéance de nationalité. A l'heure où la volonté de criminaliser l'activité syndicale est réelle, le pire est toujours possible.

La constitution est faite aussi pour protéger les citoyens. F. Hollande par calcul politicien, veut la transformer, rendant possibles toutes les dérives totalitaires.

Agir pour Gonesse

Vœux pour 2016

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016. Recevez nos vœux d'espérance et de paix. Celle que nous venons de quitter restera à jamais gravée dans nos esprits, bien que des événements impensables se soient récemment passés en France et à l'étranger.

Élections régionales

Jean-Christophe CAMBADELIS, premier secrétaire du parti socialiste, avait appelé au retrait de leurs listes arrivées en troisième position lors du premier tour des élections régionales. Mais le député et maire de Gonesse Jean-Pierre BLAZY défendait alors le maintien de celles-ci, confirmant ainsi son soutien à Jean-Pierre MASSERET, qui bravait les consignes du PS en se maintenant au second tour dans la région Grand Est. En défendant cette position hasardeuse, Jean-Pierre BLAZY rejoint l'orientation défendue par Nicolas SARKOZY, alias « Ni, Ni », favorisant ainsi le risque de l'élection des listes du FN dans le Nord, la région PACA et celle de l'Est où les listes PS n'avaient aucune chance de gagner.

Devant l'immobilisme du gouvernement, les citoyens n'ont pas été dupes, la « gauche » a perdu la région IDF.

Cadeau de fin d'année des socialo-communistes

Déjà, dans notre tribune de décembre, nous laissons prévoir que le député et maire Jean-Pierre BLAZY allait nous offrir de belles étreintes, à savoir probablement une augmentation de nos impôts pour 2016. Ce point sensible fut abordé lors du Conseil Municipal du 17/12/2015, mais sans en indiquer le taux d'augmentation. Même la réunion publique, ayant eu lieu précédemment, mais désertée par la population, n'avait apparemment rien changé à cette déplorable nouvelle pour les habitants. L'équipe de la majorité reconnaît pourtant la crise économique, la baisse des dotations, la hausse du chômage, la baisse du pouvoir d'achat des ménages... Malgré cela, elle envisage tout de même une augmentation de nos impôts au lieu de remettre en cause son incompétence et sa mauvaise gestion de la Ville depuis 20 ans. Cela nous a conduits à cette situation catastrophique. Des solutions existent pourtant : s'atteler enfin au développement économique, à la survie des zones industrielles, au développement du commerce local, à une plus juste ventilation du budget, à une meilleure organisation des services, à une meilleure répartition du personnel. La majorité municipale critique le gouvernement et envisage d'augmenter les impôts tout en constatant que la nation est en crise, l'économie en berne, les salaires gelés, le pouvoir d'achat à la baisse, le smic n'augmentant que de 0,60% et enfin que la France détient le record des charges salariales et patronales. Ainsi elle assomme la population de plus en plus en difficultés par une hausse injuste des impôts.

Triangle de Gonesse

Ce projet prévu sur une surface de 750 hectares comprendrait l'implantation d'Europacity sur 80ha. Une enquête publique sur le métro ligne 17 reliant Le Bourget (ligne16) est une vraie nécessité pour le développement économique. En effet, il convient de relier Roissy, Le Bourget, Pleyel à la Défense en faisant une halte au triangle de Gonesse. Cette enquête confirme nos différents propos, concernant les habitants d'Arnouville, Gonesse et Villiers le Bel. Ils sont une fois de plus les grands oubliés de ce déploiement. Plus de raccordement RER B/D, plus de Barreau de Gonesse, résultat plus de raccordement, les habitants devront se contenter du BHNS pour essayer de trouver un emploi. Ce manque d'amélioration de transport nous aura coûté, hélas, une petite fortune.

Une fois de plus, nous avons été trompés par le projet d'EuropaCity avec ses 500 commerces, risquant d'entraîner la chute des 3 centres commerciaux voisins, déjà moribonds. Comme nous l'avions dit jadis, il aurait été judicieux d'utiliser la fermeture de PSA pour envisager un tel développement.

Gonesse Bleu Marine

L'appauvrissement de Gonesse n'est pas une fatalité

Pour les forces du SIEL/FN/RBM, la paupérisation de la ville de Gonesse est un sujet de préoccupation de tous les instants. Confrontés à un cadre de vie qui se dégrade notablement, par suite de l'accroissement des nuisances aéroportuaires, à une insécurité qui ne faiblit pas et à une vitalité économique locale plus que jamais en berne, nombre de ménages gonessiens ont fait le choix, ces dernières années, de quitter notre commune pour se réfugier sous d'autres cieux plus cléments, à Paris ou dans l'Oise.

Les commerces de proximité baissent le rideau en des proportions toujours plus importantes, tous quartiers confondus, ne laissant d'autres choix aux gonessiens que de se rendre dans des grandes surfaces anonymes et passablement encombrées. Le réaménagement urbain, notamment en centre ville, intervient trop tardivement pour enrayer un phénomène qui s'annonce plus que jamais irréversible.

Après le départ de la CAF, la Poste manifeste à son tour l'intention de quitter la Fauconnière, pour regrouper ses maigres effectifs auprès de la Poste centrale : déjà bien peu loti économiquement, ce quartier va perdre une administration dont l'activité participait grandement à l'animation sociale des lieux.

Les choix économiques hasardeux de Jean-Pierre Blazy tournent radicalement le dos aux intérêts de notre ville : le député-maire persiste dans son intention d'implanter sur le territoire de notre ville, au profit d'une clientèle internationale de transit, un gigantesque centre commercial qui précipitera la fermeture des petits commerces encore existants, sans pour autant créer d'emplois directs au bénéfice des gonessiens. Comme nous le soutenons depuis des années, Gonesse aurait dû mettre l'accent sur le développement des industries aéronautiques, à haute valeur ajoutée, en tirant intelligemment partie des atouts géographiques de notre ville : cette stratégie d'excellence aurait à coup sûr drainé vers notre territoire des financements privés et publics considérables, attiré à nous de nombreuses familles de cadres et d'ingénieurs et tiré l'image de la ville vers le haut.

Les investissements d'aujourd'hui forgent le destin d'une ville. Le manque de discernement de l'équipe municipale en place, ajouté à son esprit de démesure, risquent de compromettre l'avenir économique, social et culturel de Gonesse, précipitant ainsi le déclin de notre belle ville.

Le désespoir en politique est une sottise absolue. Il n'est donc pas trop tard pour rebrousser chemin et emprunter les voies du redressement. Avec le groupe Gonesse Bleu Marine, invitons plus que jamais Jean-Pierre Blazy à se ressaisir !

Europe écologie Les Verts

Pourquoi la déchéance de nationalité est une aberration. Nous sommes « formellement opposé » à l'inscription dans la Constitution de la déchéance de nationalité pour les binationaux nés français condamnés pour terrorisme. Nous appelons « l'ensemble des parlementaires à refuser de voter une telle disposition ». C'est « une rupture de fait de l'égalité devant la loi entre les citoyens français, une mesure discriminatoire et stigmatisante capable de crispier un peu plus la société qui a besoin d'apaisement et de fraternité ». Et rappelé « l'inefficacité de cette mesure unanimement reconnue comme symbolique pour lutter contre le terrorisme ». De quoi s'agit-il ? L'inscription dans la constitution de l'extension de la déchéance de nationalité pour les individus binationaux nés français. Cette mesure sera en débat à l'Assemblée nationale le 5 février prochain. Pourquoi nous refusons une telle mesure ?

1/ Cette mesure rompt l'égalité de fait devant la loi entre les citoyens français. Oui à une justice qui s'applique à tous, non à deux catégories de français !

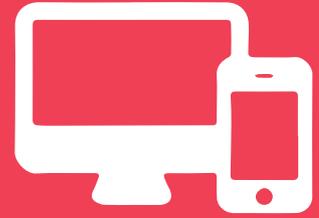
2/ Cette mesure discriminatoire et stigmatisante est à même de crispier un peu plus une société qui a besoin d'apaisement, de solidarité et de fraternité après les attentats terroristes. Alors que trois millions de binationaux résident en France, ne contribuons pas au sentiment d'exclusion.

3/ Cette mesure est uniquement symbolique parce que tout le monde s'accorde sur le fait qu'elle est inefficace.

4/ Cette mesure dangereuse est susceptible d'évoluer, une fois inscrite dans la Constitution française, vers des dérives majeures en cas de changement de gouvernement. Et si le FN gouverne demain ?

5/ Cette mesure prise dans l'urgence et l'émotion post-attentats ne doit pas être gravée dans le marbre de la Constitution française de 1958, qui fonde durablement notre Etat de droit. Profondément incompatible et attentatoire à nos valeurs d'égalité et d'ouverture fondant notre pacte républicain, refusons une mesure inutile, dangereuse et stigmatisante.

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le
compte-rendu du
Conseil Municipal
du 28 janvier
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Imprimé à 10 500 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi.

Rédaction et secrétariat de rédaction : Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Marie France Baully.

Maquette : Pierre Cliquet

Photos : Ville de Gonesse.

Photogravure et imprimerie : RPG.

Administration : Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).

Fax : 01 34 45 11 22. **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

Une journée pour s'informer, s'orienter et travailler

Jeudi 11 février 2016

Salle Jacques Brel de 10h à 16h

Rue du Commandant Fourneau à Gonesse

(ancienne route d'Ecouen)

Agroalimentaire, informatique, mode textile, social, secrétariat, fonction publique, vente, industrie, sécurité, commerce, bâtiment, communication, culture, hôtellerie, restauration, logistique, environnement, travaux publics

Agriculture, informatique, mode textile, social, secrétariat, fonction publique, vente, industrie, sécurité, commerce, bâtiment, communication, culture, hôtellerie, restauration, logistique, environnement, travaux publics



8^{ème} édition

Rencontres Emploi et Formation



Se munir d'un CV
Entrée libre
Renseignements
01 34 04 11 40

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'Agglomération